

DEVIANCE

Définition

La déviance regroupe des **comportements non conformes aux normes sociales et faisant l'objet d'une réprobation sociale.**

Explications

Cette définition de la déviance par son **rapport aux normes** donne au sujet sa véritable ampleur. En effet, pratiquement toute notre vie sociale est organisée par des normes.

Parmi les formes possible de déviance, on distingue :

- la **variance** : un **simple écart aux habitudes** qui ne sera pas sanctionné mais qualifié "d'excentrique" ou "d'original" (la norme est bousculée, mais le comportement n'est pas répressible socialement).
- la **marginalité** : il y a un **écart aux normes sociales, mais qui ne nécessite pas de sanction juridique** (la réprobation sociale entraîne alors parfois la stigmatisation).
- la **délinquance** : l'**infraction commise entraîne une sanction juridique** (la norme s'appuie sur la loi).

La déviance est donc multiple...

Enjeux

Dans les **sociétés modernes**, la diversité des normes et leur évolution parfois rapide montrent leur relativité ; les normes peuvent apparaître arbitraires et sont plus facilement non respectées. L'**individualisme** se traduit par des comportements plus autonomes.

- Les comportements déviants ne sont-ils pas ceux « étiquetés » déviants par des individus ou des groupes d'individus ayant le pouvoir d'imposer leurs normes (« les entrepreneurs de morale », selon H.S. Becker) ?
- Plutôt que de s'interroger sur les comportements déviants, n'est-il pas plus important de s'interroger sur les activités de ceux qui imposent leurs normes ?
- Pourtant les individus ayant un comportement déviant ne se doutent-ils pas qu'ils enfreignent des normes socialement admises ?

Indicateurs

On va utiliser comme indicateur de la déviance une **série d'indicateurs** sur les comportements qualifiés de déviants à un moment donné dans une société donnée. On peut par exemple utiliser :

- le **taux de suicide** (si l'on considère que se suicider est un acte déviant).
- les **taux de nuptialité**, de **divortialité** (si l'on considère que vivre ensemble sans être mariés ou divorcer sont des actes déviants).
- le **taux de criminalité** (si l'on considère que la criminalité relève de comportements déviants)
- la **proportion de toxicomanes** (si l'on considère l'addiction à telle ou telle substance comme une infraction juridique)

Vous l'avez compris : les indicateurs retenus vont dépendre de ce que l'on qualifie de déviant.

Erreurs Fréquentes

- Il ne faut pas **assimiler déviance et délinquance**. En effet, d'une part, la déviance peut signifier l'irrespect de normes sociales qui ne sont pas des normes juridiques.
- D'autre part, **l'irrespect des normes traditionnelles peut conduire à des *comportements innovateurs*** dans le domaine économique (innovations technologique), dans le domaine religieux (nouvelles croyances). Ces comportements ne sont pas forcément délinquants.
- Enfin, **certaines formes de *délinquance* peuvent ne pas être considérées comme de la *déviance*** (par les membres de la société) : ainsi, ne pas déclarer tous ses revenus aux impôts est socialement très bien toléré en France et ne correspond pas à un comportement social étiqueté comme « déviant » (alors qu'il s'agit bien d'un délit, donc, juridiquement, comme un acte délinquant). Ce même comportement, en Norvège, est considéré complètement comme de la déviance ET de la délinquance.

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/> (+ mise à jour et modifications personnelles)